

25 octobre 2024

Rapport du HCFEA - Conseil de l'enfance et de l'adolescence

Quelle place pour les enfants dans les espaces publics et la nature ?

Éducation, santé, environnement

Save the date :

Présentation du rapport
par Sylviane Giampino, présidente du Conseil
de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA

Mardi 12 novembre à 14h

Amphithéâtre AGORA, France Stratégie,
20 avenue de Ségur, 75007 Paris
et via Zoom.

Inscriptions par mail : henri.montulet@sante.gouv.fr

Les enfants et les adolescents ne sortent pas assez. Ce constat soulève trois niveaux d'enjeux : éducatifs ; de santé et de santé mentale ; environnementaux et de citoyenneté. Comment ouvrir à tous les enfants et adolescents les portes de la ville, de la nature et du plaisir d'être avec d'autres à l'air libre, et pourquoi ?

Le HCFEA propose dans ce nouveau rapport du Conseil de l'enfance et de l'adolescence de poser les éléments d'un projet d'inclusivité du dehors, depuis le coin de la rue, au quotidien et vers la découverte progressive d'un ailleurs. Car une ville plus accueillante aux enfants, dans leur vitalité, leur diversité et leur fragilité l'est aussi pour tous. C'est une reconnaissance de l'importance du lien social, et des liens entre un environnement de vie et un écosystème plus vaste dont la qualité est notre bien commun et la co-responsabilité des institutions et des citoyens.

Etre dehors dans un espace ouvert, public, est à la fois éducatif, citoyen et émancipateur pour les enfants. Dans la mesure où il est habité et protecteur, il favorise :

- **une entrée dans la société et la culture** à travers ce que l'espace extérieur recèle d'expériences, d'usages, codes et règles, pour une coprésence paisible et intergénérationnelle où la convivialité et les apprentissages peuvent se déployer ;
- **un enjeu de santé et de santé mentale** à travers les bienfaits du dehors, marcher, courir, jouer, côtoyer la nature, et, dans des conditions sécurisées, pratiquer à proximité des activités physiques, des jeux collectifs, rencontrer les autres, l'art, la culture. Un contexte qui permet de prévenir et réduire des effets de la sédentarité, de l'isolement ;
- **un enjeu environnemental et de citoyenneté**, car l'espace, public et naturel, est à tous. Bien commun, il l'est aussi aux enfants et aux jeunes : le droit des enfants de s'y retrouver, de s'y déplacer, doit être repensé et défendu au même titre que les autres usages de la voie publique.

L'accès à l'espace commun hors les murs est ici interrogé sous deux angles : **quelle place pour les enfants et les adolescents dans l'espace public urbain ? Et quelle expérience de la nature et de la socialisation** au fil des jours et vers l'ailleurs lors de séjours dépayés, à découvrir en groupe ou en famille ?

Au fil du rapport sont documentés successivement l'augmentation de la **sédentarité** des enfants au risque de leur santé et de leur équilibre, l'impact des **inégalités sociales, genrées et territoriales** sur l'accès au dehors, les **dangers** du dehors, les **pollutions** atmosphériques et sonores qui dégradent l'environnement dans lequel les enfants grandissent. Il propose aussi les chemins d'une **éducation** hors les murs, et **l'aménagement** des espaces, pour ouvrir la ville et la nature aux enfants et aux adolescents.

Sur la base de ces constats, le Conseil de l'enfance et de l'adolescence formule **un ensemble de propositions** d'amélioration, d'accélération et de mises en œuvre plus ambitieuses qui toutes visent à renforcer un **principe central, celui de l'inclusivité du dehors** : un accès à l'extérieur et à la nature inconditionnel des enfants et des adolescents pour réduire leur isolement dans le virtuel, déjouer les peurs et renouer la confiance en les autres, la société et la nature donc le futur.

[Consulter le rapport](#)